

# Un soir de Noël

(24 DÉCEMBRE 1793)

**A**U moment où touchait à son terme cette année 1793, la Terreur battait son plein. Au mois de janvier avait lieu l'exécution du roi ; au mois d'octobre, celle de la reine. Entre temps, l'échafaud avait dévoré d'autres victimes, des innocents et des coupables : Charlotte Corday, Adam Lux, le général de Custine, les Girondins, Philippe-Égalité, Bailly, Mme Roland, Manuel, Rabault-Saint-Étienne, Mme du Barry, l'ancien ministre Lebrun et combien d'autres ! Elle finissait donc dans le sang, cette année maudite et tragique, et les forfaits qui l'avaient ensanglantée allaient se renouveler et se poursuivre durant les six premiers mois de l'année suivante, dans le déchaînement furibond du jacobinisme triomphant.

Naturellement, ce régime abominable, proscripateur de toutes les traditions comme de toutes les croyances, ne comportait pas de fêtes religieuses. La nuit de Noël, encore qu'aux époques antérieures et depuis des siècles elle eût toujours été consacrée par l'Église et dans les familles à la célébration de la naissance du Christ, ne s'annonçait pas comme devant différer en rien de celles qui l'avaient précédée ni de celles qui allaient la suivre. Paris était lugubre ce soir-là ainsi que les autres soirs. Pendant tout le jour, il était resté enveloppé d'une brume épaisse. Elle se fondit, à l'approche de la nuit, en une pluie glaciale, fine et pénétrante, qui rendait le sol plus boueux, les rues plus obscures et qui ajoutait une horreur plus poignante aux horreurs du fardeau d'angoisses sous lequel les imaginations et les âmes se sentaient écrasées.

Avec la nuit, la ville était devenue solitaire, chacun s'étant empressé de rentrer chez soi, autant pour se dérober aux intempéries de la saison que pour fuir les périls des rues désertes, sombres, mal gardées et livrées aux malandrins toujours prêts à détrousser les passants attardés.

Il fallait décrire ce cadre à nos lecteurs avant de leur ouvrir la misérable chambre ou, pour mieux dire, la sordide prison où nous devons

maintenant les conduire, au troisième étage de la tour du Temple. C'est dans cette tour que, le 10 août 1792, avait été enfermée la famille royale ; c'est de là que le roi était sorti le 21 janvier, pour aller au supplice ; de là que la reine avait été conduite à la Conciergerie à la veille de son procès ; c'est là enfin que le petit roi Louis XVII, sa sœur, madame Royale et sa tante madame Elisabeth étaient restés après la mort de leurs parents.

Par un raffinement de cruauté qui pèsera éternellement sur la mémoire de leurs bourreaux, on n'avait pas voulu laisser à ces infortunés la triste joie de pleurer ensemble. Arraché à la sollicitude maternelle, l'enfant royal avait été livré, victime innocente, aux cruautés du savetier Simon. Après la mort de sa mère, on avait refusé de le rendre à sa tante et à sa sœur qui ne devaient plus le revoir.

C'est ainsi que ce soir-là, tandis qu'il gisait sur son grabat, dans une chambre au-dessous d'elles, elles se trouvaient seules dans le triste logis où, depuis plusieurs mois, elles vivaient séquestrées.

Madame Royale avait alors quinze ans, madame Elisabeth vingt-neuf. Mais celle-ci, ayant conservé toutes les grâces de la première jeunesse, et sa nièce s'étant précocement mûrie au spectacle des dures épreuves qui s'étaient abattues sur la Maison de France, la différence d'âge qui existait entre elles s'était promptement effacée. Le malheur les avait faites pareilles, et quoiqu'on dût croire que l'aînée remplissait auprès de la plus jeune un rôle de mère, elles étaient plus encore comme des sœurs que comme une mère et une fille, ce qui n'altérerait d'ailleurs en rien l'attitude de l'une pour l'autre. La communauté de leurs souffrances, une sympathie réciproque, le constant échange de toutes leurs pensées et enfin la solitude affreuse à laquelle elles étaient condamnées dans cette prison dont on ne leur permettait jamais de franchir le seuil, même pour respirer un peu d'air pur, avaient scellé leur affection d'une force indestructible.

Soumises au plus rigoureux secret, ignorant si la reine était morte ou vivante, ne connaissant du petit roi que le fait matériel de son existence, ne sachant rien des événements qui se déroulaient dans Paris et dont la sonnerie du tocsin ou le battement de la générale leur